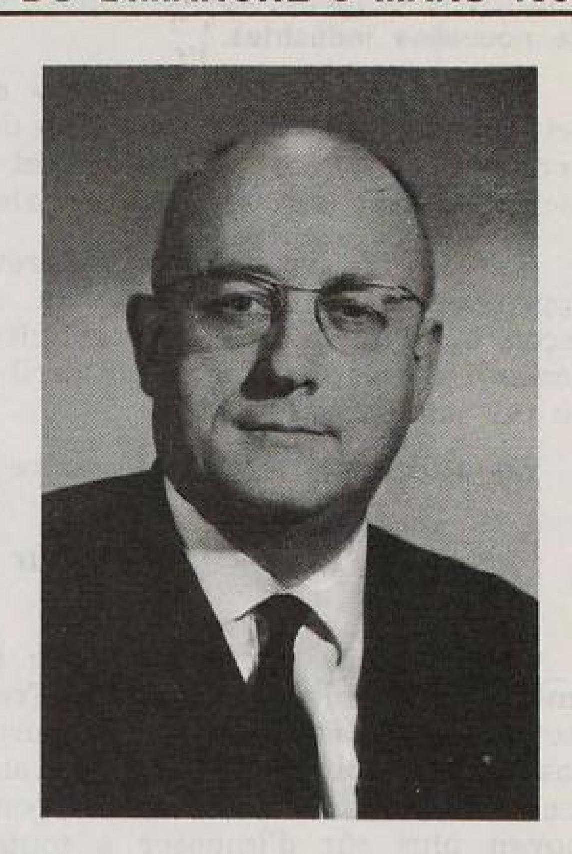


CENTRE NATIONAL POUR LA Ve RÉPUBLIQUE



ÉLECTRICES, ELECTEURS,

Gaulliste du temps de la guerre et de la résistance, Normand de vieille souche de la région, âgé de 51 ans, maire de Bosc-le-Hard et président de la succursale locale de la Caisse d'Epargne de Dieppe, il y a deux expériences, en plus d'une volonté de lutte parfaitement intacte, que je peux mettre à votre disposition, si je suis élu député de la 9e circonscription :

- j'ai été membre de la première Assemblée Nationale réunie après la libération ;
- j'ai pu acquérir la connaissance approfondie des problèmes généraux du développement économique, au cours de ma carrière dans l'administration centrale, notamment comme chargé de mission au Commissariat général du plan d'équipement où je me trouve en fonction de manière permanente depuis plus de 8 ans.

Celui que vous êtes appelés à désigner, en même temps, comme mon remplaçant éventuel, M. Henri Follet, est pareillement normand et de la région : domicilié à Arques, il exerce ses activités comme participant à la direction d'un cabinet d'assurances à Dieppe, et il a accumulé, à 30 ans, de brillants états de services d'ordre professionnel comme d'ordre militaire, ceux-ci lui ayant valu d'être décoré, à 24 ans, de la croix de la Légion d'honneur comme pilote de l'armée de l'Air en opérations.

Soucieux de participer de tout son dynamisme réfléchi à la vie politique, s'il devient effectivement député suppléant, il entend que nous puissions constituer à deux, et je m'en félicite, une équipe permanente de réflexion et d'action sur l'ensemble des problèmes qui pourraient nous être soumis.

I. — Défense de la Ve République dans ses institutions et appui résolu aux grandes orientations données par le Président de la République à la politique extérieure de la France

❶ **Maintien des institutions** telles qu'elles ont été définies par la Constitution de 1958 et ce qu'y a ajouté le référendum de 1962 décidant de l'élection du président de la République au suffrage universel.

Elles ont permis d'assurer enfin la stabilité gouvernementale.

❷ **Appui à l'action personnelle du Président de la République** dont l'autorité a si fortement contribué à consolider les institutions et **qui définit les grandes orientations de la politique extérieure du pays.**

Nous approuvons, notamment, l'affirmation de l'indépendance française face aux grandes puissances et l'opposition au réarmement de l'Allemagne opéré par des moyens nucléaires.

Nous approuvons également la nécessité de réaliser, pas à pas, avec le sens du concret et du possible, et sans aller à la liquidation des patries, la construction de l'unité européenne.

II. — Par contre, réserves très précises sur la gestion gouvernementale quotidienne, dans différents domaines touchant à la politique sociale et économique, comme à la politique intérieure en général

❶ **Politique sociale.** — Nous affirmons que le premier souci du gouvernement en matière sociale doit être d'aider à sauvegarder l'emploi là où il existe. Une action énergique doit permettre d'abord de main-

tenir là où ils sont les effectifs de travailleurs de l'industrie et même de les augmenter **par l'implantation de nouvelles industries.**

La doctrine **de la « mobilité » de la main-d'œuvre,** actuellement en vogue dans trop de milieux gouvernementaux et administratifs, est une solution de facilité et une solution anti-sociale.

Quant à la répartition des revenus, des études approfondies doivent permettre d'intéresser d'une façon ou d'une autre les travailleurs aux bénéfices des entreprises sans mettre en péril sérieux l'équilibre de ces entreprises.

En attendant, il est nécessaire que soit réalisée au plus tôt la suppression des zones de salaires.

❷ Politique économique.

a) Ne pas faire de la concentration industrielle pour le plaisir d'en faire ; cela est vrai aussi pour le commerce, pour l'agriculture et pour l'ensemble des activités artisanales.

b) La concentration des entreprises n'y est pas le seul objectif raisonnable ; il y a des secteurs d'activités, au contraire, où les entreprises, moyennes ou petites, et aussi bien les entreprises artisanales, sont mieux adaptées aux nécessités économiques et donc plus rentables.

III. — Lutte pour le retour à la prospérité de Dieppe et de toute sa région

Ce n'est pas par hasard que les administratifs, ambitieux de régenter toute la France à leur mode, mettent tout leur effort, à l'heure actuelle, sur la Basse-Seine pour en faire une grande agglomération continue de Paris à la mer. Ils pensent que c'est un moyen plus sûr d'imposer à toutes les régions de France la domination de la région parisienne.

Entendons-nous : nous sommes pour qu'on utilise économiquement les possibilités de la Basse-Seine, mais en répartissant autant que possible les industries qui n'ont pas besoin, pour leurs transports, d'être sur le fleuve même, sur l'ensemble de la Haute-Normandie, et c'est là que la région dieppoise doit trouver son compte avec la situation exceptionnelle de Dieppe, du point de vue du trafic marchandises, du trafic voyageurs, de la pêche et du tourisme, entre la Grande-Bretagne et particulièrement la région de Londres et la région parisienne.

Cette situation, favorable aussi à la création d'industries, devrait, et malgré les difficultés actuelles, attirer pour celà des capitaux non seulement français mais aussi britanniques. Les autres centres industriels de la région dieppoise doivent pouvoir bénéficier aussi de cette situation et même l'agriculture.

En tout cas, l'agriculture de la région a intérêt à ce que se développe, par la création de nouveaux emplois, la consommation locale d'une partie de ses produits.

Si le gouvernement veut bien considérer que la ville et la région de Dieppe sont, à l'heure actuelle, dans une situation et devant un avenir très difficiles, et veut bien décider les mesures d'aide exceptionnelle nécessaires, si tous les responsables de l'économie de la région dieppoise jusqu'à la Bresle, jusqu'au Pays de Bray et jusqu'au rebord sud du Pays de Caux, veulent se donner la main et **si les représentants politiques au premier rang desquels** seront votre député et son suppléant, veulent considérer cette lutte pour le développement économique de toute la région dieppoise comme leur premier devoir et leur premier objectif, alors, nous pensons qu'il n'y a pas à désespérer de l'avenir de Dieppe et de la région, même si cela doit coûter plusieurs années de peine.

C'est en groupant nos efforts avec les autres zones de la Haute-Normandie, en dehors de la Basse-Seine, qu'un équilibre sera un peu rétabli, ce dont nous bénéficierons. En réalité, c'est toute la Normandie qu'il faudrait regrouper pour faire contrepoids efficace à la Basse-Seine, le tout, y compris la vallée de la Seine, ayant plus de poids en face de la région parisienne, car la Normandie a encore assez de pouvoir de séduction auprès des Britanniques pour que l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun soit, d'ici peu d'années, la grande chance de toute la région normande et en premier lieu de la région dieppoise.

Pour notre part à tous deux, nous sommes prêts à lutter avec vigueur et ténacité « car seul l'effort quotidien sans cesse repris est productif » pour que Dieppe et toute sa région saisissent au mieux toutes les chances d'en sortir.

Vous avez devant vous une équipe bien normande, connaissant bien vos problèmes pour les avoir vécus depuis toujours, n'ayant aucun intérêt particulier à défendre.

Un choix s'impose à vous.
Sachez le faire.



DEUX NORMANDS DE LA RÉGION DIEPPOISE.

Jacques BENET

CANDIDAT
51 ans
Maire de Bosc-le-Hard
Président de la succursale locale
de la Caisse d'Epargne de Dieppe
Administrateur civil hors classe chargé de mission
au Commissariat général du Plan d'Equipement
Ancien membre de l'Assemblée Consultative Provisoire
Chevalier de la Légion d'honneur
au titre de la Guerre 1939-1945
Titulaire de la Croix de Guerre avec palmes
et de la Médaille des Evadés

Henri FOLLET

SUPPLEANT
30 ans
Fondé de pouvoir
d'un Cabinet d'Assurances dieppois
Officier pilote de réserve de l'armée de l'Air
Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire
Titulaire de la Croix de la Valeur militaire avec palmes

VU : LES CANDIDATS.

IMPRIMERIE DIEPPOISE, R. V.-HUGO - DIEPPE